R E P U B L I Q U E D U C A M E R O U N

PAIX - TRAVAIL - PATRIE



RAPPORT ANNUEL DE PERFORMANCE 2013

CHAPITRE 39

MINISTERE DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES, DE L'ECONOMIE SOCIALE ET DE L'ARTISANAT

VERSION FRANÇAISE

SOMMAIRE

	NOTE EXPLICATIVE	4
1.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES	5
1.1.	RAPPEL DE LA SYNTHÈSE STRATÉGIQUE	6
1.2.	PRÉSENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTÈRE	6
1.3.	CONTEXTE DE L'EXÉCUTION DES PROGRAMMES	6
1.4.	AUTRES FAITS MAJEURS DE L'ANNÉE 2013	7
2.	ETAT DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES	10
2.1.	**PROGRAMME 511:** AMÉLIORATION DE LA COMPÉTITIVITÉ DES PME	11
2.1.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	12
2.1.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	12
2.1.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2013	12
2.1.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2013	14
2.2.	**PROGRAMME 512:** PROMOTION DE L'INITIATIVE PRIVÉE ET AMÉLIORATION DU CLIMAT DES AFFAIRES EN FAVEUR DES PME	17
2.2.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	18
2.2.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	18
2.2.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2013	19
2.2.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2013	20
2.3.	**PROGRAMME 513:** PROMOTION DE L'ENTREPRENARIAT COLLECTIF ET AMÉLIORATION DES PERFORMANCES DES TPE ET DE L'ARTISANAT	26
2.3.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	27
2.3.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	27
2.3.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2013	28
2.3.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2013	30
2.4.	**PROGRAMME 514:** RENFORCEMENT DES CAPACITES DU MINPMEESA	35
2.4.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	36

2.4.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME 37

2.4.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2013 37

2.4.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2013 39

3. BILAN STRATEGIQUE ET PERSPECTIVES 49

3.1. RAPPROCHEMENT DES RÉSULTATS OBTENUS AVEC L'OBJECTIF STRATÉGIQUE DU MINISTÈRE 50

3.2. LEÇONS APPRISES 51

3.3. PERSPECTIVES 51

NOTE EXPLICATIVE

La loi n° 2007 du 26 décembre 2007 portant Régime Financier de l'Etat a mis en place un nouveau mode de gestion budgétaire, comptable et financier dans les administrations publiques. Ce nouveau cadre concrétise la volonté politique du Chef de l'Etat qui, lors de sa communication spéciale au cours du Conseil des Ministres du 12 septembre 2007, disait : « le Gouvernement doit s'attendre à être jugé sur les critères de performance ». Il est également une véritable constitution financière qui vient remplacer l'Ordonnance de 1962 qui, malgré les résultats non négligeables, était devenue inadaptée au regard des défis auxquels notre pays doit désormais faire face.

Le nouveau texte est une traduction dans les faits de la gestion axée sur les résultats. En effet, après l'adoption et la promulgation de la loi de finances n° 2012/014 du 21 décembre 2012, première élaborée en mode programme, et son exécution tout au long de l'année 2013 dans l'ensembles des ministères et autres organes institutionnels, il est nécessaire de dresser un bilan des activités menées et des résultats obtenus dans le cadre des politiques publiques mises en œuvre dans un document appelé Rapport Annuel de Performance.

L'élaboration du Rapport Annuel de Performance (RAP) constitue à cet effet une autre grande avancée dans le déploiement des principes et normes édictés dans le nouveau Régime Financier de l'Etat. Elle permet d'une part de rendre compte des résultats obtenus et de l'utilisation des ressources affectées à chaque programme et d'autre part favorise une meilleure projection des résultats à venir, tirant avantage des leçons apprises au cours de l'exercice 2013.

Au terme des douze (12) mois d'exécution des 160 programmes inscrits dans la loi de finances 2013, les présents RAP - 2013, rendent compte de la mise en œuvre desdits programmes en présentant :

- Le contexte de mise en œuvre des programmes ;
- L'état de mise en œuvre pour le compte de l'exercice 2013 du premier cycle de budgétisation par programme ;
- Le bilan stratégique et les perspectives.

L'examen par le Parlement de cette première génération de Rapports Annuels de Performance produits par les administrations revêt un caractère essentiel dans la mesure où il inscrit dans la réalité la gestion budgétaire axée sur la performance. Il permet à travers les différentes évaluations et remises en cause, d'éprouver la réforme en cours et de réorienter la démarche en fonction des principaux constats.

Ainsi donc, l'Etat bâtit un sentier de progression ; un cercle vertueux d'améliorations continues permettant de construire pour chaque administration ou institution, une trajectoire de performance soutenue par les outils et nouvelles règles de gestion budgétaire.

1. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES

1.1. RAPPEL DE LA SYNTHÈSE STRATÉGIQUE

1.2. PRÉSENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTÈRE

1.3. CONTEXTE DE L'EXÉCUTION DES PROGRAMMES

L'exécution des programmes du MINPMEESA a été marquée par un contexte caractérisé par la nécessité de moderniser l'appareil productif national, de renforcer l'intégration régionale et la diversifier les échanges commerciaux, de promouvoir l'auto-emploi et la création des emplois salariés décents.

L'exécution des programmes du MINPMEESA a également été marquée par un contexte très dynamique. Il était caractérisé par, le lancement du tout premier budget programme du Cameroun dont l'exécution a démarré tardivement ; l'appropriation laborieuse mais progressive de la nouvelle application de gestion budgétaire : PROBMIS. Par ailleurs, la réforme des marchés publics, avec la nécessité de renforcer les capacités des personnels du MINPMEESA sur les nouvelles règles de passation des marchés ont influencé le rythme de l'exécution budgétaire. Ensuite, la signature du décret N° 2013/169 du 27 mai 2013 portant organisation et fonctionnement du Ministère des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat; la prise en considération du personnel issu du recrutement spécial des 25 000 jeunes diplômés à la Fonction Publique affecté au MINPMEESA; et enfin, l'ouverture progressive et irréversible des barrières douanières matérialisée par la signature des Accords de Partenariat Economiques (APE).

Toutefois, la nécessité de moderniser l'appareil productif national, de renforcer l'intégration régionale, de diversifier les échanges commerciaux, et promouvoir l'auto-emploi et la création des emplois salariés décents est restée le fil conducteur de l'exécution des programmes.

La mise en œuvre du programme 1 : **Amélioration de la compétitivité des PME** a permit de renforcer le dispositif institutionnel et réglementaire de promotion des PME, d'accompagner les PME à la sous-traitance dans les grands travaux et enfin, de mettre à niveau les PME manufacturières.

Concernant le programme 2 : **Promotion de l'Initiative Privée et Amélioration du Climat des Affaires.** La position du Cameroun dans les récents classements du « Doing Business » est une illustration des embûches rencontrées dans le climat des affaires au Cameroun. Les difficultés jadis observées dans le processus de création des entreprises de même que les délais y relatifs étaient de nature à participent à décourager toute initiative privée à la création d'entreprises. Pour y remédier, le MINPMEESA à travers ce programme vise comme objectif, la densification du tissu des PME au Cameroun via la promotion de l'initiative privée et l'amélioration du climat des affaires.

La mise en œuvre du programme 3 : **Promotion de l'entreprenariat collectif et l'amélioration des performances des TPE et de l'Artisanat** en 2013 s'est déroulée dans un contexte marqué par la signature des nombreux textes dans le domaine de l'artisanat en tenant compte des

exigences de la décentralisation.
Le décret relatif à l'application de la loi n°2007/004/3 juillet 2007 régissant l'artisanat a été signé en 2010. Il donne les directives pour l'implémentation de la loi régissant l'artisanat. Dans l'exécution de ses missions, plusieurs autres textes visant à faciliter l'application effective de la loi suscitée ont été signés.
L'objectif visé est de réduire l'économie informelle à travers la modernisation générale du secteur artisanal, de stimuler les génies créateurs au niveau communal, régional et national ; afin de toucher un plus grand nombre d'artisans possible.
Le programme 4 **: Renforcement des capacités du MINPMEESA pour la mise en œuvre de la Stratégie** a été exécuté dans un environnement influencé par les éléments de contextes suivants : le lancement du tout premier budget programme du Cameroun dont l'exécution a démarré tardivement ; l'appropriation laborieuse mais progressive de la nouvelle application de gestion budgétaire : PROBMIS. Ainsi que la réforme des marchés publics, avec la nécessité de renforcer les capacités des personnels du MINPMEESA sur les nouvelles règles de passation des marchés ont influencé le rythme de l'exécution budgétaire ; la signature du décret N° 2013/169 du 27 mai 2013 portant organisation et fonctionnement du Ministère des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat et enfin, la prise en considération du personnel issu du recrutement spécial des 25 000 jeunes diplômés à la Fonction Publique affecté au MINPMEESA.
Il est question dans ce programme de créer des conditions en vue de permettre l'émergence des rendements optimum des personnels du MINPMEESA pour un meilleur taux de réalisation de sa feuille route et de son plan d'actions. La cible attendue en 2013 était un taux de réalisation de 95%.

1.4. AUTRES FAITS MAJEURS DE L'ANNÉE 2013

L'année 2013 a été marquée par de nombreuses activités que nous avons entrepris de classer chronologiquement et par programme.

Programme I : Amélioration de la compétitivité des PME.

- La signature du décret n°2013/0009/PM du 07 Janvier 2013 portant création, organisation et gestion des villages artisanaux.
- L'inauguration le 22 Janvier 2013 de l'usine de transformation de cacao à Mbalmayo.
- Le MINPMEESA a organisé le 1er atelier national de réflexion sur l'accompagnement des PME camerounaises le Mercredi 16 Janvier 2013 à la CCIMA, Yaoundé.
- Le MINPMEESA a participé aux journées de l'entreprise organisées par le GICAM du 09 au 16 février 2013 sur le thème « Entreprise et accélération de la croissance ». Les expositions et ateliers ont constitué les principaux axes de cet évènement où le MINPMEESA a animé un stand.
- L'Assemblée Générale constitutive de la BSTP s'est tenue le 8 mai 2013 à la CCIMA à

Douala. Elle a donné l'occasion aux membres du Comité d'orientation, d'adopter et de signer les statuts, consacrant ainsi, la création de la BTSP sous la forme d'un GIE. Celle là a pris la dénomination de BSTP CAM-GIE. Un compte bancaire a été ouvert à UBA le 25 juin 2013 à Douala sous le n°10033 05208 08011000297 31. Au niveau technique, 170 PME étaient déjà profilées à la BSTP CAM – GIE, au 30 juin 2013. La première réunion du Comité d'orientation qui s'est tenue le 30 juin 2013 à la CCIMA à Douala, a permis d'accélérer le processus vers la mise à niveau : le règlement intérieur, le plan d'actions prioritaires, et le budget y afférent étaient en cours d'adoption.

- Les Journées Nationales de la PME dont la deuxième édition a eu lieu du 7 au 10 mai 2013 à l'Hôtel Sawa à Douala portaient sur le thème « La sous-traitance et la compétitivité des PME », dans l'optique de faire du Cameroun un pays émergent à l'horizon 2035.
- Au mois de juillet 2013 il y a eu la signature de l'arrêté conjoint MINPMEESA/MINEPAT portant création, organisation et fonctionnement du Comité de coordination et suivi de la mise en œuvre du PADSP-CAM. Le même mois, l'on a commencé les procédures de recrutement de l'expert gestionnaire de l'UGP.

Programme II : Promotion de l'Initiative Privée et Amélioration du Climat des Affaires.

- Le MINPMEESA a pris part, le 21 février 2013, à la 4ème édition du Cameroon Business Forum (CBF); la délégation était conduite par Monsieur le Ministre qui a fait un exposé sur la plate forme « E-regulations ».
- Le MINPMEESA a reçu du 22 au 25 mars 2013 le Président de la Confédération Générale des PME de la région Rhône-Alpes de France, dans le cadre d'une visite de travail à caractère économique.
- Signature le 03 Avril 2013, du décret présidentiel N°2013/092 portant création de l'Agence de la Promotion des PME.
- Une visite de travail a eu lieu le mardi 17 juin 2013 à l'ESSEC dans le cadre du suivi des activités de l'incubateur.
- Le 27 Février 2013, Monsieur le Préfet de la Sanaga Maritime a mis à la disposition du MINPMEESA une parcelle de terrain d'une superficie de six (06) hectares au lieu dit NTOUMBA non loin de l'axe lourd Edéa- Yaoundé, pour la construction de la pépinière pilote nationale. Le Comité technique ministériel de suivi est mis en place et la 1ère réunion s'est tenue le 14 mai 2013.
- Participation du Ministre des PMEESA au 3eme Forum EMA-INVEST du 04 au 09 Octobre 2013 à Génève en Suisse.
- Mission du Ministre des PMEESA auprès du CDE, de la Banque Européenne d'Investissement (BEI, de la Commission Européenne et du secrétariat général des ACP du 04 au 09 Novembre 2013 à Bruxelles.
- Participation au forum PME Exchange à Douala le 30 Décembre 2013.

Programme III : Promotion de l'entreprenariat collectif et amélioration des performances des TPE et de l'Artisanat

- Organisation de la 6ème Conférence des Ministres du CODEPA à Yaoundé en 2013 du 11 au 12 avril 2013.
- Une délégation du MINPMEESA a participé au Maroc, du 07 au 12 avril 2013 à l'académie sur l'Economie Sociale pour un benchmarking sur l'économie sociale.
- Le MINPMEESA a participé au Salon International de l'Industrie Agro-alimentaire (SIALY) qui s'est déroulé sur l'esplanade de l'Hôtel de Ville de Yaoundé du 02 au 08 avril 2013 et à la Foire Internationale pour le Développement de Douala (FIDD) qui a eu lieu du 27 mars au 10 avril 2013 dans cette ville.
- Cérémonie de remise des registres communaux d'enregistrement des artisans, le 24 Mai 2013 à la CCIMA – Yaoundé.
- Participation des artisans camerounais aux salons, foires internationales et exploitation des opportunités de marchés. Dans ce cadre, le Directeur de l'Artisanat et de la Migration des acteurs du Secteur Informel a participé à la 1ère foire artisanale de Casablanca au Maroc du 10 au 15 avril 2013 ainsi qu'à la foire d'Abuja au Nigeria en juin 2013.
- Les Journées Nationales de l'Economie Sociale, se sont tenues à Yaoundé les 3, 4 et 5 juillet 2013 au Palais des Congrès. 500 Organisations de l'Economie sociale y ont participé, et, sous l'encadrement des experts, ont diagnostiqué les problèmes de leurs structures.
- Inauguration du village artisanal d'Ebolowa le 30 Août 2013.
- Inauguration du village artisanal de Garoua le 14 Novembre 2013.
- Inauguration du village artisanal de Bamenda le 28 Décembre 2013.

Programme IV : Renforcement des capacités du MINPMEESA pour la mise en œuvre de la Stratégie

- Un atelier de formation des responsables de la statistique des services déconcentrés s'est tenu le jeudi 25 avril 2013 dans les locaux de la CCIMA à Yaoundé. Cette formation avait pour but de mettre à la disposition des différents responsables conviés, des outils indispensables à la collecte, l'exploitation et l'analyse des données statistiques dans le secteur des PMEESA.
- Dix (10) responsables ont suivi des formations à l'étranger entièrement financées par le budget. Cinq (05) autres ont suivi des formations à l'étranger dans le cadre des bourses accordées par la Coopération Japonaise. 05 responsables ont été admis aux cycles de formations de longue durée.

2. ETAT DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES

2013

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.1. PROGRAMME 511

AMÉLIORATION DE LA COMPÉTITIVITÉ DES PME

Responsable du programme

TCHANA JOSEPH
Directeur des Petites et Moyennes Entreprises

2.1.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

L'objectif global de ce programme est d'améliorer la compétitivité des PME au Cameroun. Il s'agit non seulement de favoriser l'émergence d'un secteur de PME manufacturières sain et compétitif, mais aussi, d'en faire le socle de la croissance et un levier puissant du secteur privé. Le renforcement de la compétitivité des PME trouve son importance grâce à l'impact de la mondialisation, qui favorise l'émergence de nouvelles économies dont les produits de qualité meilleure inondent le marché national. Pour y faire face, le MINPMEESA entend à travers ce programme, mettre en œuvre des mesures visant à améliorer la compétitivité des PME et augmenter la démographie entrepreneuriale au Cameroun.

OBJECTIF	Améliorer la compétitivité des PME.		
Indicateur	Intitulé:	Nombre des PME manufacturières mises à niveau	
	Unité de mesure	nb	
	Valeur de référence: Année de référence:	0.0 2012	
	Valeur Cible Année cible:	20.0 2013	
ACTIONS DU PROGRAMME	Action 01: RENFORCEMENT DU DISPOSITIF INSTITUTIONNEL ET RÉGLEMENTAIRE DE PROMOTION DES PME Action 02: ACCOMPAGNEMENT DES PME À LA SOUS-TRAITANCE DANS LES GRANDS PROJETS Action 03: MISE À NIVEAU DES PME MANUFACTURIÈRES		
DOTATIONS INITIALES	AE 958 500 000		CP 958 500 000
RESPONSABLE DU PROGRAMME	TCHANA JOSEPH, Directeur des Petites et Moyennes Entreprises		

2.1.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

La mise en œuvre du programme **Amélioration de la compétitivité des PME** intervient dans un contexte marqué par l'ouverture progressive et irréversible des barrières douanières. Cette ouverture est matérialisée par les Accords de Partenariats Economiques (APE). Pour y faire face, le Gouvernement a opté à travers ce programme de renforcer le dispositif institutionnel et réglementaire de promotion des PME, d'accompagner les PME à la sous-traitance dans les grands travaux et enfin, de mettre à niveau les PME manufacturières.

2.1.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2013

Spécifiquement pour ce programme il s'agissait, au terme de l'année 2013, de porter à vingt (20) le nombre de PME manufacturières mises à niveau. En fin 2013, nonobstant les résultats intermédiaires dont les résultats non négligeables sont notamment : la création de l'Agence de Promotion des PME, l'institutionnalisation de la Bourse de Sous-traitance et de Partenariat, le diagnostic de 104 PME et le profilage de 170 PME à la BSTP-CAM, aucune PME n'a été mise à

niveau. Les détails relatifs à la mise en œuvre de ce programme et de ses actions sont déclinés dans les tableaux suivants :

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	Elaboration et transmission des textes d'application de la Loi de promotion des PME dans les Services du Premier Ministre BSTP institutionnalisée; 170 PME profilées à la BSTP; 09 plans d'accompagnement des PME élaborés	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	29,12	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 904 399 291	CP 904 399 291
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE 54 100 709	Ecart CP 54 100 709
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 902 825 186	CP 902 825 186
TAUX DE CONSOMMATION	99,83 %	99,83 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	Les engagements relatifs aux fonds ci-dessus mentionnés ont été normalement ordonnancés mais n'ont pas pu être transférés dans les comptes de la BSTP-CAM pour être utilisés à l'exécution du projet. 872 825 186 FCFA devaient être débloqués au profit de la BSTP et du Cabinet Performance Management. Ce sont les 30 000 000 CFCA destinés à l'élaboration des textes qui ont en partie permis la réalisation d'objectifs intermédiaires. Une ligne pour le financement de l'étude sur l'élaboration d'une stratégie d'appui au renforcement des capacités des PME à la sous-traitance était inscrite dans le budget de fonctionnement.	
PERSPECTIVES 2014	- Les montants engagés en 2013 et dont les activités n'ont pu être réalisées, seront employés à la réalisation effective de ces activités en 2014. - Une élaboration et une meilleure mise en œuvre des plans de suivi seront faites pour permettre d'atteindre l'objectif du programme.	

2.1.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2013

Action 01	RENFORCEMENT DU DISPOSITIF INSTITUTIONNEL ET RÉGLEMENTAIRE DE PROMOTION DES PME

OBJECTIF	Rendre l'environnement juridique incitatif à la création et au développement des PME .							
Indicateur	Intitulé:	Nombre de textes élaborés et transmis.					TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure	nb						
	Année de référence:	2012						
	Valeur de référence:	4.0						
	Année cible:	2013						
	Valeur Cible	7.0					100%	
	Réalisation exercice (Résultat technique):	03						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	30 000 000	30 000 000	29 099 291	29 099 291	28 858 089	28 858 089	99,17 %	99,17 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	L'encadrement des PME reste difficile du fait de l'absence des textes d'application de la loi							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Elaboration et transmission des textes d'application de la Loi de promotion des PME dans les Services du Premier Ministre ; - Relance de la hiérarchie au sujet des projets desdits textes transmis à la Primature ; organisation des séances de validations interministérielles des textes.							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	La disponibilité des ressources financières a été favorable à la bonne exécution des activités et à l'atteinte des objectifs initialement fixés.							
Perspectives 2014	Malgré l'absence des textes d'application de la loi, le MINPMEESA envisage de mettre un accent particulier sur l'encadrement des PME à travers la mise en place de l'Agence de Promotion des PME et à la conduite de projets spécifiques							

Action 02 ACCOMPAGNEMENT DES PME À LA SOUS-TRAITANCE DANS LES GRANDS PROJETS

OBJECTIF	Promouvoir l'accès des PME Camerounaises à la sous-traitance dans les grands travaux							
Indicateur	Intitulé:	Nombre de contrats de sous-traitance signés					TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure	nb						
	Année de référence:	2012						
	Valeur de référence:	0.0						
	Année cible:	2013						
	Valeur Cible	25.0					0%	
	Réalisation exercice (Résultat technique):	0						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	656 500 000	656 500 000	605 000 000	605 000 000	604 413 475	604 413 475	99,9 %	99,9 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	La mise en œuvre de cette activité intervient dans un contexte marqué par la difficulté liée à la mise à disposition des ressources financières. Ainsi, les montants engagés en 2013, n'ont été mis à la disposition de la BSTP qu'en mai 2014. Toutefois, avec l'assistance de l'ONUDI, la BSTP a pu élaborer 09 plans d'accompagnement des PME							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- BSTP institutionnalisée; - 170 PME profilées à la BSTP; - 09 plans d'accompagnement des PME élaborés; étude sur l'élaboration d'une stratégie d'appui au renforcement des capacités des PME à la sous-traitance réalisée.							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	L'insuffisance de ressources financières a rendu difficile la réalisation de cette activité.							
Perspectives 2014	Le MINPMEESA va poursuivre le profilage et la mise à niveau des PME, il s'agira également d'accentuer les relations entre preneurs d'ordre et donneurs d'ordre.							

Action 03 MISE À NIVEAU DES PME MANUFACTURIÈRES

OBJECTIF	Rendre les PME compétitives							
Indicateur	Intitulé:	Nombre de PME diagnostiqués					TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure	nb						
	Année de référence:	2012						
	Valeur de référence:	30.0						
	Année cible:	2013						
	Valeur Cible	150.0					86,66%	
	Réalisation exercice (Résultat technique):	104						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	272 000 000	272 000 000	270 300 000	270 300 000	269 553 622	269 553 622	99,72 %	99,72 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	La mise en œuvre de cette action intervient dans un contexte de réticence des PME à adhérer à ce projet; La mise à disposition tardive des ressources a entraîné le démarrage tardif du projet et n'a pas permis d'atteindre l'objectif initialement prévu qui était de 150 PME diagnostiquées							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	Concernant l'outil diagnostic, les principales activités menées sont les suivantes: - 119 questionnaires administrés; - 104 rapports diagnostics réalisés; - Outil diagnostic remis au Gouvernement de la République du Cameroun par l'Université de Québec Trois Rivières; Séminaire de formation des PME à l'exploitation des résultats diagnostics réalisés.							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	L'objectif de diagnostiquer 120 PME en 2013 initialement prévu aurait pu être aisément atteint si les fonds avaient été débloqués à temps.							
Perspectives 2014	Le MINPMEESA entend: - Poursuivre l'administration des questionnaires aux PME; - Renforcer les capacités des personnels du ministère pour l'implémentation de l'outil diagnostic; - Accompagner les PME éligibles à la mise à niveau; Encourager les PME à s'engager au processus de mise à niveau.							

2013

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.2. PROGRAMME 512

PROMOTION DE L'INITIATIVE PRIVÉE ET AMÉLIORATION DU CLIMAT DES AFFAIRES EN FAVEUR DES PME

Responsable du programme

OWANA ALPHONSE MARI
Conseiller Technique N° 1

2.2.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

il a pour objectif, de promouvoir l'initiative privée et d'améliorer le climat des affaires par la facilitation et la simplification des procédures et formalités de création des PME d'une part, et l'amélioration du cadre de concertation et de collaboration entre les pouvoirs publics et le secteur privé d'autre part. l'indicateur de mesure des résultats du programme étant le taux d'accroissement des entreprises au Cameroun. La stratégie choisie ici consiste à poursuivre la mise en place des CFCE et des CGA, le renforcer les capacités des associations professionnelles des PME, accélérer les activités du programme d'accompagnements à la création et au développement des PME de transformation, de consommation et de conservation des produits locaux , mettre en place le Programme d'Appui aux PME Agricoles et agroalimentaires, valoriser des résultats de la recherche en faveur des PME, opérationnaliser la pépinière publique d'entreprises d'EDEA, accompagner les initiatives publiques de pépinière dans les universités, promouvoir des partenariats entre les Entreprises Camerounaises et leurs homologues Etrangères et accompagner les initiatives locales de développement.

OBJECTIF	Promouvoir l'initiative privée et améliorer le climat des affaires en faveur des PME au Cameroun		
Indicateur	Intitulé:	Nombre de nouvelles PME créées et opérationnelles	
	Unité de mesure	nb	
	Valeur de référence: Année de référence:	8546.0 2012	
	Valeur Cible Année cible:	11000.0 2013	
ACTIONS DU PROGRAMME	Action 01:	AMELIORATION DU CLIMAT DES AFFAIRES	
	Action 02:	RENFORCEMENT DES CAPACITES DES OI D'APPUI AUX PME	
	Action 03:	PROMOTION DE L'INITIATIVE PRIVEE	
	Action 04:	PROMOTION DE PARTENARIATS ENTRE PME/OES CAMEROUNAISES ET ENTREPRISES ETRANGERES	
	Action 05:	PACD/PME PROGRAMME D'APPUI A LA CREATION ET AU DEVELOPPEMENT DES PME DE TRANSFORMATION ET DE CONSERVATION DES PRODUITS LOCAUX	
	Action 06:	APPUI AUX PME AGRICOLES AGROALIMENTAIRES	
DOTATIONS INITIALES	AE 4 379 360 000		CP 4 379 360 000
RESPONSABLE DU PROGRAMME	OWANA ALPHONSE MARI, Conseiller Technique N° 1		

2.2.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

La position du Cameroun dans les récents classements du « Doing Business » témoigne suffisamment des contraintes rencontrées dans le climat des affaires au Cameroun. Les tracasseries liées à l'éloignement des différents services intervenant dans le processus de création des entreprises de même que les délais y relatifs sont de nature à maintenir cette situation. Cet ensemble de choses et bien d'autres encore participent à décourager toute initiative privée à la création d'entreprises. Pour faire face à cette situation, le MINPMEESA à

travers ce programme vise comme objectif, la densification du tissu des PME au Cameroun via la promotion de l'initiative privée et l'amélioration du climat des affaires.

2.2.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2013

Le résultat attendu au terme de ce programme en 2013 était de porter le nombre d'entreprises créées à 11 000 dont 30% par les promoteurs femmes à largement été dépassé. Rendu au mois de décembre 2013 l'on a enregistré le nombre de 10 320 nouvelles entreprises crées dont 21,98 % par les promoteurs de sexe féminin portant ainsi le total cumulé de nouvelles entreprises crées à 18 866 soit un pourcentage de réalisation de 171% par rapport à l'objectif de 11 000 initialement fixé.

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	18 866 nouvelles PME crées et opérationnelles	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	171%	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 4 371 640 304	CP 4 371 640 304
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE 7 719 696	Ecart CP 7 719 696
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 2 318 330 793	CP 2 292 309 630
TAUX DE CONSOMMATION	53,03 %	52,44 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	- Le fonctionnement optimal de CFCE qui a permis de d'avoir un taux de réalisation de l'indicateur de 171%. Le non démarrage des activités du programme d'appui aux PME Agricoles et Agroalimentaires du fait de la non mise à disposition des fonds alloués à cette activité, ce qui justifie le faible taux de consommation des crédit alloués au programme 512 .	
PERSPECTIVES 2014	- Construction du CFCE de NGOUNDERE - Construction du CFCE de BERTOUA - Mise en œuvre programmes de renforcement de capacité des OI - l'Identification et accompagnement des 98 unités de production dans le secteur de l'agro-industrie restantes - Accompagnement de 25 PME agricoles et Agroalimentaires	

2.2.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2013

Action 01 AMELIORATION DU CLIMAT DES AFFAIRES

OBJECTIF	Faciliter la création des PME au Cameroun							
Indicateur	Intitulé:	Délais de création d'entreprise					TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure	j						
	Année de référence:	2012						
	Valeur de référence:	3.0						
	Année cible:	2013						
	Valeur Cible	2.0					0%	
	Réalisation exercice (Résultat technique):	0						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	521 000 000	521 000 000	517 299 950	517 299 950	483 847 718	483 847 718	93,53 %	93,53 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	- L'instruction numéro 001/CAB/PM du 18 Mars 2010 relative aux formalités administratives de création des Entreprises au Cameroun. - Circulaire interministérielle numéro 0010/CS/SG/MINJUSTICE du 23 Mai 2011, 003/MINFI du 25 Mai 2011, 0043/MINPMEESA du 23 Mai 2O11 relative à la procédure devant les centres de formalité de création d'Entreprises (CFCE). Allégement des procédures de création des PME au Cameroun en vue d'améliorer le climat des affaires.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Construction des CFCE de Maroua, Limbé et Ebolowa , - Equipement de 05 CFCE (Maroua, Limbé, Ebolowa, Bamenda, Douala). - Atelier de renforcement de capacité des personnels des CFCE Connexion internet des CFCE de Douala et Yaoundé							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	L'indicateur choisie ne renseigne pas à suffisance sur les activités du ministère en faveur de l'amélioration du climat des affaires.							
Perspectives 2014	- Reformuler l'indicateur de l'action d'amélioration du climat des affaires - Construction du CFCE de NGOUNDERE Construction du CFCE de BERTOUA							

Action 02 RENFORCEMENT DES CAPACITES DES OI D'APPUI AUX PME

OBJECTIF	Assurer un meilleur encadrement des PME							
Indicateur	Intitulé:	Nombre d'OI encadrés					TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure	nb						
	Année de référence:	2012						
	Valeur de référence:	0.0						
	Année cible:	2013						
	Valeur Cible	5.0					100%	
	Réalisation exercice (Résultat technique):	05						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	40 000 000	40 000 000	40 000 000	40 000 000	39 788 570	39 788 570	99,47 %	99,47 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	- Une mauvaise tenue des documents comptables et fiscaux par les PME. Décret numéro 2007/0456/PM du 29 Mars 2007 Modifiant et complétant certaines dispositions du décret numéro 2000/002/PM du 06 Janvier 2000 portant organisation des CGA et fixant les avantages fiscaux des CGA.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Séminaires de sensibilisation des OI à l'importance des CGA l'élaboration des programmes de renforcement de capacités des OI							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Une forte adhésion des OI d'accompagnement des PME							
Perspectives 2014	Mise en œuvre programmes de renforcement de capacité.							

Action 03 PROMOTION DE L'INITIATIVE PRIVEE

OBJECTIF	Renforcer les capacités des promoteurs PME							
Indicateur	Intitulé:	Nombre de promoteurs capacités					TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure	nb						
	Année de référence:	2012						
	Valeur de référence:	20.0						
	Année cible:	2013						
	Valeur Cible	40.0					320%	
	Réalisation exercice (Résultat technique):	168						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	1 234 000 000	1 234 000 000	1 234 000 000	1 234 000 000	1 238 855 766	1 212 834 603	100,39 %	98,28 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	- Une faible culture entrepreneuriale au Cameroun Un faible accès des TPE et PE au financement							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- les études architecturales et géotechniques pour la construction de la pépinière d'Entreprises d'EDEA ont été réalisées. - L'incubateur d'entreprise de L'ESSEC de Douala à été appuyé financièrement. Appui financiers aux TPE et PE en milieu rural							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	- Une forte de demande des promoteurs de PME Une rationalité dans l'allocation des appuis aux promoteurs							
Perspectives 2014	Avec l'opérationnalisation de la banque et de l'Agence de Promotion des PME, les demandes d'appuis des promoteurs seront mieux prises en charge.							

Action 04	PROMOTION DE PARTENARIATS ENTRE PME/OES CAMEROUNAISES ET ENTREPRISES ETRANGERES

OBJECTIF	Faciliter les échanges entre les PME/OES Camerounaises et étrangères							
Indicateur	Intitulé:	Nombre de PME/OES ayant participé aux foires					TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure	nb						
	Année de référence:	2012						
	Valeur de référence:	0.0						
	Année cible:	2013						
	Valeur Cible	30.0					100%	
	Réalisation exercice (Résultat technique):	30						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	60 000 000	60 000 000	55 980 354	55 980 354	55 839 152	55 839 152	99,75 %	99,75 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	- Manque de visibilité des produits des PME Camerounaises Absence de partenariat entre PME locales et leurs homologues à l'étranger							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	Accompagnement des 30 promoteurs des PME aux salons et foires organisés à l'extérieur (France, Turquie, Angleterre, Ouagadougou)							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Ce résultat se justifie en grande partie par une forte adhésion des promoteurs des PME et organisations patronaux des PME							
Perspectives 2014	- Encourager les organisations patronales à prendre le relais étant donné l'engouement manifesté par leurs adhérents Poursuivre l'activité							

Action 05	PACD/PME PROGRAMME D'APPUI A LA CREATION ET AU DEVELOPPEMENT DES PME DE TRANSFORMATION ET DE CONSERVATION DES PRODUITS LOCAUX							
OBJECTIF	Identifier, Appuyer et Accompagner 150 unités de production dans le secteur de l'agro-industrie							
Indicateur	Intitulé:	150 unités créées et fonctionnelles					TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure	nb						
	Année de référence:	2012						
	Valeur de référence:	40.0						
	Année cible:	2015						
	Valeur Cible	150.0					120%	
	Réalisation exercice (Résultat technique):							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	500 360 000	500 360 000	500 360 000	500 360 000	500 000 000	500 000 000	99,93 %	99,93 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	La création du Programme d'Accompagnement à la Création et au Développement des PME de transformation des produits locaux de consommation de masse en 2007 avec comme objectif l'Identification et l''accompagnement de 150 unités de production dans le secteur de l'agro-industrie.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	12 nouvelles unités de production crées et fonctionnelles							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	La mise en place de 12 Unités de transformation au lieu de 10 initialement est le fait de l'expérience engrangée depuis la mise en place de ce programme. De plus, les misions de suivi/évaluation successives ont permis de corriger les balbutiements observés au départ.							
Perspectives 2014	l'Identification et accompagnement des 98 unités de production dans le secteur de l'agro-industrie restantes							

Action 06 APPUI AUX PME AGRICOLES AGROALIMENTAIRES

OBJECTIF	Contribuer au développement des activités de production, de transformation et de commercialisation des produits agricoles à travers l'accompagnement financier et non financier des PME agricoles et agroalimentaires							
Indicateur	Intitulé:	Nombre d'entreprises accompagnées					TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure	nb						
	Année de référence:	2012						
	Valeur de référence:	0.0						
	Année cible:	2013						
	Valeur Cible	25.0					0	
	Réalisation exercice (Résultat technique):							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	2 024 000 000	2 024 000 000	2 024 000 000	2 024 000 000	0	0	0 %	0 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Comme c'était le cas pour la quasi-totalité des pays développés, il est aujourd'hui admis que l'agriculture est presque la panacée pour sortir de la pauvreté comme le projette le DSCE. Le MINPMEESA a entrepris avec l'appui de l'AFD la mise sur pied du programme d'appui aux Petites et Moyennes Entreprises Agricoles et Agro alimentaires. L'objectif global est d'accompagner au 125 PME dans ce domaine.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	Elaboration des TDR, validation du Budget par le Comité Technique, lancement de l'appel à manifestation d'intérêt et de la sélection des entreprises							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Les fonds alloués à la réalisation de cette action n'ont pas été mobilisé du fait des procédures du stade C2D et de l'AFD							
Perspectives 2014	- Accélérer les procédures avec le stade C2D et l'AFD Reporter les extrants attendus pour l'année 2014							

2013

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.3. PROGRAMME 513

PROMOTION DE L'ENTREPRENARIAT COLLECTIF ET AMÉLIORATION DES PERFORMANCES DES TPE ET DE L'ARTISANAT

Responsable du programme

EWUSI ERIC MBONGO

Directeur de l'Artisanat et des Migrations du Secteur Informel

2.3.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

l'objectif poursuivi est de développer les mécanismes et stratégies visant à améliorer les performances des domaines de l'Economie Sociale et de l'Artisanat et d'organiser la migration des Unités de productions Informelles vers les Unités de Productions Formelles. L'indicateur de résultat choisi est le nombre d'organisations de l'économie sociale et des entreprises artisanales mises à niveau. Pour faire bouger cet indicateur, les actions si après ont été préconisé, le renforcement des capacités des artisans et des acteurs des OES, la recherche des débouchés pour la commercialisation de leurs produits, la mise en place des mécanismes visant à faire migrer les UPI du secteur Informel vers le secteur formel notamment, l'accélération de la mise en place des registres communaux d'enregistrement des artisans.

OBJECTIF	Organiser et améliorer les performances du secteur de l'économie sociale et de l'artisanat et faciliter une migration des unités de production informelle (UPI) vers l'artisanat et les micro-entreprises.	
Indicateur	Intitulé:	Nombre d'artisans enregistrés dans les bureaux communaux de l'artisanat (BCA) et d'entreprenants enregistrés dans les Centres de Facilitation de Création des Entreprises (CFCE)
	Unité de mesure	nb
	Valeur de référence: Année de référence:	0.0 2012
	Valeur Cible Année cible:	4000.0 2013
ACTIONS DU PROGRAMME	Action 01: STRUCTURATION DU DOMAINE DE L'ECONOMIE SOCIALE Action 02: STRUCTURATION DU DOMAINE DE L'ARTISANAT Action 03: APPUI A LA COMMERCIALISATION DES PRODUITS DE L'ARTISANAT Action 04: APPUI A LA MIGRATION DES UPI VERS L'ARTISANAT ET LES MICRO-ENTREPRISES Action 05: PROMOTION DE L'ENTREPRENARIAT COLLECTIF	
DOTATIONS INITIALES	AE 1 311 000 000	CP 1 311 000 000
RESPONSABLE DU PROGRAMME	EWUSI ERIC MBONGO, Directeur de l'Artisanat et des Migrations du Secteur Informel	

2.3.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

Le Programme suscité a été exécuté en 2013 dans un contexte marqué par la signature des nombreux textes d'application dans le domaine de l'artisanat et par la prise en compte des exigences de la décentralisation.

Pour ce qui est de la signature des textes, il faut noter que le texte relatif à l'application de loi 2007/004/3 juillet 2007 régissant l'artisanat a été signé en 2010 et donne les directives pour l'implémentation de la loi régissant l'artisanat. Dans l'exécution de ses missions, plusieurs autres textes visant à faciliter l'application effective de la loi suscitée ont été signés.

En ce qui concerne la décentralisation, la loi de 2007 régissant l'artisanat a été faite dans cet esprit et la plupart des activités de l'organisation générale du secteur de l'artisanat touche un plus grand nombre d'artisans possible et stimule les génies créateurs au niveau communal et

par conséquent national. Ceci nous a permis de travailler davantage avec les structures chargées de faciliter des actions au niveau de CTD.
Il est important de noter également que les actions à mener devraient être faites en droite ligne avec la vision gouvernementale dans ce secteur. Le DSCE 2010-2020 vise a réduire significativement l'économie informel par la transition graduelle de ce secteur vers le secteur formel a travers une modernisation et organisation générale du secteur artisanal, la création d'un travail décent et la réduction de la migration des populations cibles rurales vers l'urbain qui est l'une des causes majeures de l'accroissement de l'informalité.

2.3.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2013

La mise en œuvre des Plans d'Ajustement Structurel aux fins de juguler la crise économique des années 80 a eu pour principales conséquences de créer un secteur informel très large et de favoriser l'émergence d'un mouvement associatif. Face à cette réalité, le MINPMEESA a initié le Programme de promotion de l'entrepreneuriat collectif et l'amélioration de la productivité et de la rentabilité de l'artisanat et des TPE. Il s'est agi à travers ce programme, de développer les mécanismes et stratégies visant à améliorer les performances des domaines de l'Economie Sociale et de l'Artisanat et d'organiser la migration des Unités de productions Informelles vers les Unités de Productions Formelles. Avec comme indicateur de suivi, le nombre d'artisans enregistrés dans les bureaux communaux de l'artisanat et d'entreprenant dans le CFCE. Cet Indicateur qui devra atteindre **4000 artisans** enregistrés en 2013.
Au terme de l'année il est loisible de noter que, la réalisation des projets tels que les Journées Nationales de l'Economie Sociale, les salons régionaux de l'artisanat et le lancement de l'enregistrement des artisans dans les registres communaux ont inéluctablement transformé ce secteur avec **9976 artisans** enregistrés dans les registres communaux. Les résultats ainsi obtenus ont pour effet, une meilleure structuration de ces deux domaines, et une plus grande migration des acteurs vers le secteur formel.

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	**9 976 enregistrés**	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	249,4%	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 1 349 007 939	CP 1 349 007 939
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE -38 007 939	Ecart CP -38 007 939
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 1 524 756 841	CP 1 319 778 147
TAUX DE CONSOMMATION	113,02 %	97,83 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	Ce résultat a été atteint grâce à une approche participative qui a prévalu et qui a donné lieu à une forte adhésion des populations cibles, une grande implication des CTD et un apport important des partenaires (PNDP, FEICOM et CCIMA). Au regard de la performance réalisée, il serait opportun de revoir à la hausse les objectifs fixés pour tenir compte de la forte adhésion des populations cibles.	

PERSPECTIVES 2014	- Assurer la pérennisation des résultats acquis ; - Vulgariser les instruments produits pour faciliter le processus de mise en œuvre des actions par la sensibilisation et le renforcement des capacités permanent de tous les acteurs impliqués dans le processus ; Mettre en application de manière progressive les instruments produits afin de ressortir un plan de développement du secteur artisanal et de l'économie sociale sur une base solide et maitrisée à moyenne terme.

2.3.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2013

Action 01 STRUCTURATION DU DOMAINE DE L'ECONOMIE SOCIALE

OBJECTIF	Organiser le secteur de l'Economie Sociale au Cameroun							
Indicateur	Intitulé:	Niveau de structuration du secteur de l'économie sociale					TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure	%						
	Année de référence:	2012						
	Valeur de référence:	30.0						
	Année cible:	2013						
	Valeur Cible	75.0					100%	
	Réalisation exercice (Résultat technique):	05						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	60 000 000	60 000 000	60 000 000	60 000 000	59 717 596	59 717 596	99,53 %	99,53 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	- L'étude sur la structuration des organisations de l'économie sociale ; - L'exécution des résolutions issues des différentes concertations (Comité Interministériel d'élaboration et de relecture et Comité Interministériel de validation des documents transmis à la hiérarchie) ; Les recommandations du Colloque, les rapports des Journées Nationales de l'Economie Sociale et des séminaires.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	Elaboration de la loi portant promotion de l'Economie Sociale - Elaboration des textes d'application de la loi portant promotion de l'Economie Sociale							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	- La forte participation des acteurs de l'Economie Sociale expliquent ce résultat Mise en application des différentes recommandations issues de l'étude sur la structuration des OES et autres suggestions des différentes parties prenantes.							
Perspectives 2014	- Nécessité de revoir l'ancrage du projet de texte de loi afin de l'adapter aux textes existants dans le secteur afin de ressortir un plan de développement plus pratique ; - Institutionnalisation des Journées Nationales de l'Economie Sociale ; - Création des Centres régionaux de l'Economie Sociale ; Multiplication des acquis dans les autres départements.							

Action 02 STRUCTURATION DU DOMAINE DE L'ARTISANAT

OBJECTIF	Organiser le secteur de l'Artisanat au Cameroun							
Indicateur	Intitulé:	Niveau de structuration du secteur l'artisanat					TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure	%						
	Année de référence:	2012						
	Valeur de référence:	60.0						
	Année cible:	2013						
	Valeur Cible	90.0					100%	
	Réalisation exercice (Résultat technique):	06						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	56 000 000	56 000 000	54 999 346	54 999 346	54 716 942	54 716 942	99,49 %	99,49 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	- Décret N°2013/169 du 27 mai 2013 portant organisation du MINPMEESA Loi N°2007/004 du 03 juillet 2007 régissant l'artisanat au Cameroun et son décret d'application N°2010/2996/PM du 03 novembre 2010							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Décret N°2013/0009/PM du 07 janvier 2013 portant création des villages artisanaux ; - Décision N°0236/D/MINPMEESA/CAB du 10 décembre 2013 portant création et organisation d'un comité chargé de l'élaboration des textes portant institutionnalisation du SIARC et des salons régionaux ; - Décision N°29/CAB/MINPMEESA du 22 aout 2013 constatant la composition du comité de gestion du village artisanal de Limbé et autres (Ebolowa, Garoua et Bamenda) ; - Décision N°023/CAB/MINPMEESA du 22 aout 2013 portant ouverture du village artisanal de Limbé et autres (Ebolowa, Garoua et Bamenda) ; - Décision N°0004/CAB/MINPMEESA du 25 janvier 2013 portant cahier de charges relatif à l'enregistrement des artisans et d'entreprises artisanales ; - Décision N°0054/D/MINPMEESA/CAB du 29 avril 2013 portant organisation des salons régionaux de l'artisanat pour l'exercice 2013 ; - Relecture du projet de décret portant création et organisation du conseil national de l'artisanat ; - Elaboration du projet de l'arrêté portant institutionnalisation du Salon de l'Artisanat du Cameroun (SAC) ; - Appui à l'appropriation des instruments de promotion de l'artisanat dans la mise en œuvre des programmes gouvernementaux.							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Décentralisation progressive des activités jusqu'au niveau communal (les salons d'artisanat, le processus d'enregistrement, la construction des villages artisanaux, etc.)							
Perspectives 2014	Au regard de l'efficience dans l'atteinte de l'objectif, il est opportun de revaloriser les objectifs et enrichir le contenu de l'action en mettant l'accent sur la vulgarisation, l'appropriation et la mise en application des différents textes							

Action 03 APPUI A LA COMMERCIALISATION DES PRODUITS DE L'ARTISANAT

OBJECTIF	Améliorer les revenus des artisans							
Indicateur	Intitulé:	Nombre de marchés artisanaux créés					TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure	nb						
	Année de référence:	2012						
	Valeur de référence:	68.0						
	Année cible:	2013						
	Valeur Cible	74.0					166%	
	Réalisation exercice (Résultat technique):	06 salons, 04 villages artisanaux finalisés						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	1 000 000 000	1 000 000 000	1 039 008 605	1 039 008 605	1 216 457 503	1 011 478 809	117,07 %	97,35 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	- Décret N°2013/169 du 27 mai 2013 portant organisation du MINPMEESA - Loi N°2007/004 du 03 juillet 2007 régissant l'artisanat au Cameroun et son décret d'application N°2010/2996/PM du 03 novembre 2010 ; - Instruction du PM N° A218/D/SG/SPM du 26 mai 2008 sur l'institutionnalisation des Salons et la mise en œuvre des recommandations issues de la première édition du SIARC.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Travaux supplémentaires de 04 villages artisanaux (Yaoundé, Bafoussam, Limbe, Maroua; - 58 salons départementaux organisés - 10 salons régionaux organisés Conférence, foires et salons à l'extérieur (CODEPA, foire de Jérusalem, AFAC d'Abuja, etc.)							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	- Décentralisation progressive des activités jusqu'au niveau communal Forte adhésion des artisans							
Perspectives 2014	- Afin de pérenniser les acquis, il faut une forte implication des CTD et donc penser à organiser les séminaires et les galeries virtuelles - Tendre vers les salons virtuels Poursuivre la construction des villages artisanaux							

Action 04 APPUI A LA MIGRATION DES UPI VERS L'ARTISANAT ET LES MICRO-ENTREPRISES

OBJECTIF	Faciliter la migration des UPI							
Indicateur	Intitulé:	Nombre d'artisans enregistrés dans les bureaux communaux de l'artisanat (BCA) et nombre d'entreprenants enregistrés dans les CFCE selon le genre					TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure	nb						
	Année de référence:	2012						
	Valeur de référence:	0.0						
	Année cible:	2013						
	Valeur Cible	4000.0					249,4%	
	Réalisation exercice (Résultat technique):	9976						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	100 000 000	100 000 000	99 999 988	99 999 988	99 147 204	99 147 204	99,15 %	99,15 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	- Décret N°2013/169 du 27 mai 2013 portant organisation du MINPMEESA Loi N°2007/004 du 03 juillet 2007 régissant l'artisanat au Cameroun et son décret d'application N°2010/2996/PM du 03 novembre 2010.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Production et distribution des registres communaux à 333 Communes Production des référentiels de formation							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Forte contribution des partenaires : PNDP, FEICOM et CCIMA							
Perspectives 2014	- Reformuler l'intitulé de l'action par Appui à la migration de l'économie informelle vers l'économie formelle dans la mesure où UPI est trop restrictif car ne prend pas en compte l'emploi dans le secteur informel (protection sociale, salaire minimum, sous-traitance, contrat de travail etc.) ; - Adopter la terminologie internationale : transition à la place de migration (intitulé action) ; - Revoir la formulation de l'indicateur (le deuxième pan le rend assez lourd) - Suite de la production et de la distribution des registres Sensibilisation et formation permanent, suivi et évaluation des acteurs impliqués dans le processus d'enregistrement.							

Action 05 PROMOTION DE L'ENTREPRENARIAT COLLECTIF

OBJECTIF	Promouvoir la culture d'entreprenariat collectif							
Indicateur	Intitulé:	Nombre de séminaires d'information et de sensibilisation organisés					TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure	nb						
	Année de référence:	2012						
	Valeur de référence:	0.0						
	Année cible:	2013						
	Valeur Cible	4.0					100%	
	Réalisation exercice (Résultat technique):	02						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	95 000 000	95 000 000	95 000 000	95 000 000	94 717 596	94 717 596	99,7 %	99,7 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Vision de développement inscrite dans le DSCE (2010-2020), à la suite de la crise économique des années 80 qui a permis la mise en œuvre des Plans d'Ajustement Structurel, grâce auxquels a été crée un secteur informel très large favorisant l'émergence d'un mouvement associatif.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Mise à niveau des OES - Accompagnement des femmes à la création des coopératives agricoles - Journées Nationales de l'Economie Sociale							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	- L'étude sur le renforcement des capacités des organisations de l'économie sociale ; - L'exécution des résolutions issues des différentes concertations (Comité Interministériel d'élaboration et de relecture et Comité Interministériel de validation des documents transmis à la hiérarchie) ; - Les recommandations du Colloque ; Les rapports des Journées Nationales de l'Economie Sociale et des séminaires et la forte participation des acteurs de l'Economie Sociale expliquent ce résultat.							
Perspectives 2014	- Nécessité de revoir l'ancrage du projet de texte de loi afin de l'adapter aux textes existants dans le secteur afin de ressortir un plan de développement plus pratique ; - Institutionnalisation des Journées Nationales de l'Economie Sociale ; - Création des Centres régionaux de l'Economie Sociale ; Multiplication des acquis dans les autres départements.							

2013

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.4. PROGRAMME 514

RENFORCEMENT DES CAPACITES DU MINPMEESA

Responsable du programme

MAHOUNDETOBI -
Directeur des Affaires Générales

2.4.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

L'entrée en vigueur depuis le mois de janvier 2013 du Nouveau Régime Financier de l'Etat consacre la mise en œuvre du budget programme dans la gestion des dépenses publiques et appelle le renforcement des ressources tant humaines que matérielles dans la perspective de la réalisation des objectifs de la stratégie du MINPMEESA. Dans ce programme il est question de créer des conditions en vue de permettre l'émergence des rendements optimum des personnels du MINPMEESA. C'est ainsi qu'il s'est fixé pour objectif de renforcer les ressources humaines et matérielles du MINPMEESA. Les principaux résultats qui sont attendus de la mise en œuvre de ce programme sont les suivants :

- Capacités des personnels du MINPMEESA renforcées ;
- Le cadre et les conditions de travail améliorés ;
- Un meilleur suivi de la stratégie effectué.

Ce programme se décline ainsi qu'il suit :

OBJECTIF	Renforcer les ressources humaines et matérielles du MINPMEESA pour la mise en œuvre de la stratégie	
Indicateur	Intitulé:	Taux de réalisation du plan d'actions du MINPMEESA
	Unité de mesure	%
	Valeur de référence: Année de référence:	56.0 2012
	Valeur Cible Année cible:	95.0 2015
ACTIONS DU PROGRAMME	Action 01: ORIENTATION ET PRISE DE DÉCISIONS Action 02: COORDINATION DES ACTIVITÉS TRANSVERSALES Action 03: AMÉLIORATION DU FONCTIONNEMENT DES STRUCTURES TECHNIQUES ET DES MOYENS DU MINPMEESA Action 04: GESTION DES RESSOURCES HUMAINES MATÉRIELLES ET FINANCIÈRES. Action 05: MISE EN OEUVRE DES ACTIVITÉS DU MINPMEESA DANS LES SERVICES EXTÉRIEURS Action 06: FONCTIONNEMENT DU COMITÉ INTERNE PPBS Action 07: AMÉLIORATION DU CADRE ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL DES PERSONNELS Action 08: SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DES PROGRAMMES Action 09: AMÉLIORATION DU SYSTÈME D'INFORMATION DU MINPMEESA Action 10: VULGARISATION ET COMMUNICATION	
DOTATIONS INITIALES	AE 3 065 640 000	CP 3 065 140 000
RESPONSABLE DU PROGRAMME	MAHOUNDETOBI -, Directeur des Affaires Générales	

2.4.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

La mise en œuvre du programme 514 a été faite dans un environnement influencé par:

- le lancement du tout premier budget programme du Cameroun ;
- le lancement tardif de l'exécution du Budget 2013 ;
- la réforme des marchés publics, avec la nécessité de renforcer les capacités des personnels du MINPMEESA de la chaîne de passation des marchés sur les nouvelles règles et procédures de passation des marchés ;
- la prise en compte au MINPMEESA du personnel issu du recrutement spécial des 25 000 jeunes diplômés dans la Fonction Publique ;
- l'utilisation laborieuse de la nouvelle application de gestion budgétaire PROBMIS ;
- la signature du décret N°2013/169 du 27 mai 2013 portant organisation et fonctionnement du Ministère des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat ;
- un déficit d'espace de travail, notamment au niveau des services centraux.

Il est question dans ce programme de créer des conditions en vue de permettre au MINPMEESA de réaliser sa feuille route et son plan d'actions.

2.4.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2013

Parvenu à la fin de l'année, et conformément aux résultats obtenus lors de l'évaluation des feuilles de route, les activités du MINPMEESA ont été réalisées à 99,14%, taux largement au dessus de la cible. Ce résultat s'explique en grande partie grâce aux formations effectuées par les cadres et responsables du MINPMEESA ainsi qu'à l'amélioration de leur cadre et conditions de travail, notamment, l'achat de divers équipements et la réhabilitation des services déconcentrés.

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	99,14% (de réalisation des activités du MINPMEESA)	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	99,14%	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 3 089 452 466	CP 3 088 952 466
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE -23 812 466	Ecart CP -23 812 466
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 2 905 230 164	CP 2 894 774 953
TAUX DE CONSOMMATION	94,03 %	93,71 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	L'atteinte des résultats du programme a été possible grâce notamment à : - l'amélioration de la coordination stratégique au sein du département ministériel ; - la mise en place, au niveau de chaque programme, d'un cadre de suivi des actions du programme ; - une utilisation plus judicieuse des moyens affectés aux différents programmes ; - une appropriation progressive des normes et principes du budget programme au sein du département ministériel ; Les ressources du programme ont été utilisées pour la mise en œuvre des 9 actions retenues pour le programme 514. Pour les ressources humaines, et au regard du caractère transversal des	

	activités du programme, elles ont appuyé de manière efficace la mise en œuvre des actions des 3 programmes opérationnels. On note également une utilisation judicieuse des ressources qui, consommées à 99,38%, ont permis de réaliser 99,14% de l'objectif.
PERSPECTIVES 2014	- Amélioration de la gouvernance dans les services du MINPMEESA ; Révision des actions du programme et de certains indicateurs pour plus de pertinence et arrimage à l'harmonisation du programme support.

2.4.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2013

Action 01 ORIENTATION ET PRISE DE DÉCISIONS

OBJECTIF	Rendre efficace la mise en œuvre de la stratégie ministérielle							
Indicateur	Intitulé:	Niveau de réalisation du plan d'action					TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure	%						
	Année de référence:	2012						
	Valeur de référence:	60.0						
	Année cible:	2013						
	Valeur Cible	95.0					94,73%	
	Réalisation exercice (Résultat technique):	90						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	441 787 000	441 787 000	541 932 318	541 932 318	456 650 424	453 220 924	84,26 %	83,63 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	- Fournitures de bureau acquis ; - Missions prospectives effectuées à l'étranger (BEI : Banque Européenne d'Investissement, EMPRETEC, …); - Campagnes de lutte contre le VIH-SIDA effectuées ; Missions de suivi-évaluation dans les 10 Régions.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Fournitures de bureau acquis ; - Missions prospectives effectuées à l'étranger (BEI : Banque Européenne d'Investissement, EMPRETEC, …); - Campagnes de lutte contre le VIH-SIDA effectuées ; Missions de suivi-évaluation dans les 10 Régions.							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	- Travail en amont effectué dans les années précédentes ; Environnement généré par le nouvel organigramme et les résultats obtenus dans les diverses missions prospectives qui ont abouti à la signature de contrats de partenariat.							
Perspectives 2014	- Le MINPMEESA se propose de s'orienter vers la mise en œuvre et le suivi de ces accords de partenariat ; Modifier cette action et son indicateur pour prendre en compte certains besoins de la cible.							

Action 02 COORDINATION DES ACTIVITÉS TRANSVERSALES

OBJECTIF	Améliorer la coordination des activités du ministère							
Indicateur	Intitulé:	Nombre de réunions de coordination tenues					TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure	nb						
	Année de référence:	2012						
	Valeur de référence:	24.0						
	Année cible:	2013						
	Valeur Cible	36.0					77,77%	
	Réalisation exercice (Résultat technique):	28						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	184 100 000	184 100 000	177 432 793	177 432 793	166 362 793	164 497 763	93,92 %	92,71 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Contrôle des effectifs et nécessité de maîtriser la masse salariale.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Descentes sur le terrain effectuées en vue de l'assainissement du fichier solde et personnels de l'Etat ; - Fournitures de bureau acquis.							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	- Utilisation rationnelle des ressources budgétaires affectées dans les différentes structures ; Insuffisance et inadéquation entre les moyens alloués aux structures et les objectifs qui leur ont été assignés.							
Perspectives 2014	- difier cette action et son indicateur pour mieux prendre en compte les besoins de la cible ; Doter les structures des moyens adéquats pour leur permettre de réaliser les objectifs qui leur sont assignés.							

Action 03 AMÉLIORATION DU FONCTIONNEMENT DES STRUCTURES TECHNIQUES ET DES MOYENS DU MINPMEESA

OBJECTIF	Rendre efficace le fonctionnement des structures techniques du ministère							
Indicateur	Intitulé:	Niveau de fonctionnement des structures techniques					TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure	%						
	Année de référence:	2012						
	Valeur de référence:	60.0						
	Année cible:	2013						
	Valeur Cible	90.0					94,44%	
	Réalisation exercice (Résultat technique):	85						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	146 660 000	146 660 000	140 501 702	140 501 702	130 811 702	130 811 702	92,99 %	92,99 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	- Création et mise en place de certaines structures, à l'instar des Centres de Formalités de création des Entreprises et les Villages Artisanaux ; Mise en place du projet E-Regulations.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Fournitures de bureau acquis ; - Missions d'encadrement et de suivi-évaluation des activités dans les services déconcentrés effectués.							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	- Cette action a été exécutée de façon satisfaisante. En effet, les diverses activités menées ont permis aux structures techniques de s'approprier les missions et les projets du MINPMEESA ; Insuffisance et inadéquation entre les moyens alloués et les objectifs assignés aux structures.							
Perspectives 2014	- Modifier cette action et son indicateur pour mieux prendre en compte certaines aspirations ; Doter les structures techniques de moyens conséquents pour assurer la réalisation des objectifs qui leur sont assignés.							

Action 04 GESTION DES RESSOURCES HUMAINES MATÉRIELLES ET FINANCIÈRES.

OBJECTIF	Optimiser la gestion de toutes les ressources							
Indicateur	Intitulé:	Niveau de disponibilité des ressources transversales du ministère					TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure	%						
	Année de référence:	2012						
	Valeur de référence:	58.0						
	Année cible:	2013						
	Valeur Cible	90.0					100%	
	Réalisation exercice (Résultat technique):	90						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	794 653 000	794 653 000	733 453 218	733 453 218	717 368 015	717 267 343	97,79 %	97,79 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	- Ressources humaines moins compétentes et insuffisantes pour couvrir l'ensemble des postes de travail prévu dans le texte organique et réaliser les missions assignées au MINPMEESA. Recherche de partenariats.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Capacités de deux cent soixante neuf (269) personnels renforcées à l'intérieur du territoire national sur l'Etique et la déontologie Administrative, la Rédaction administrative, la gestion des projets, l'étude d'impact environnemental des projets; - Dix (10) responsables formés à l'extérieur du territoire national sur le développement communautaire et la gestion des mirco-entreprises, la gestion financière des programmes et des projets, le contrôle et l'évaluation de la dépense publique, l'évaluation du développement ; Des missions d'assistance technique et des missions de benchmaking à l'étranger relatives à la mise en place de la politique de promotion des PMEESA.							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Les activités prévues pour cette action ont été entièrement réalisées, les capacités des ressources humaines ont été renforcées pour permettre une optimisation du rendement.							
Perspectives 2014	- Poursuivre la formation des personnels afin d'optimiser le rendement ; Modifier cette action et son indicateur pour prendre en compte certaines aspirations							

Action 05 MISE EN OEUVRE DES ACTIVITÉS DU MINPMEESA DANS LES SERVICES EXTÉRIEURS

OBJECTIF	Assurer la mise en œuvre de la stratégie ministérielle dans les services déconcentrés							
Indicateur	Intitulé:	Nombre de rapports transmis des rapports par les délégations régionales					TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure	nb						
	Année de référence:	2012						
	Valeur de référence:	20.0						
	Année cible:	2013						
	Valeur Cible	40.0					100%	
	Réalisation exercice (Résultat technique):	40						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	687 900 000	687 900 000	685 600 000	685 600 000	627 302 024	627 302 024	91,5 %	91,5 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	- Nomination des responsables dans les services déconcentrés ; - Création et mise en place de certaines structures, à l'instar des Centres de Formalités de création des Entreprises et les Villages Artisanaux ; Mise en place du projet E-Regulations.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Fournitures de bureau acquis ; - Missions de supervision technique des collaborateurs au niveau départemental effectués ; Les PMEESA au niveau régional et départemental ont été suivies et encadrées							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	- Utilisation rationnelle des ressources budgétaires affectées dans les différentes délégations régionales et départementales ; Insuffisance et inadéquation entre les moyens alloués aux délégations régionales et départementales et les objectifs qui leur sont assignés.							
Perspectives 2014	- Modifier cette action et son indicateur pour mieux prendre en compte certaines aspirations ; Doter les délégations régionales et départementales des moyens adéquats pour réaliser les objectifs qui leur sont assignés.							

Action 06 FONCTIONNEMENT DU COMITÉ INTERNE PPBS

OBJECTIF	Réaliser les missions assignées au comité PPBS							
Indicateur	Intitulé:	Nombre de documents exigibles disponibles					TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure	nb						
	Année de référence:	2012						
	Valeur de référence:	4.0						
	Année cible:	2013						
	Valeur Cible	5.0					100%	
	Réalisation exercice (Résultat technique):	5						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	71 500 000	71 000 000	71 499 675	70 999 675	7 099 675	7 099 675	99,3 %	100 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Dans le cadre du fonctionnement de la chaîne PPBS, il est question d'améliorer de façon globale le processus budgétaire de l'Etat, de disposer de manuels et de guides permettant la réalisation des activités dévolues à la chaîne PPBS et d'harmoniser la terminologie ainsi que les documents types exigés, afin de disposer d'un socle documentaire cohérent et structuré.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- La stratégie ministérielle finalisée ; - PAP, PA, CDMT et PPA élaborés et diffusés.							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	- Diligence du Chef de département ministériel dans la prise en compte des propositions faites ; - Mise en place d'une équipe dynamique ; Organisation des ateliers de travail.							
Perspectives 2014	- Améliorer la qualité des documents élaborés ; - Reformuler l'action pour respecter le cadre harmonisé du programme support ; - Revoir la composition du comité PPBS ; Allouer plus de moyens financiers au Comité PPBS pour lui permettre d'être efficace.							

Action 07 AMÉLIORATION DU CADRE ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL DES PERSONNELS

OBJECTIF	Améliorer le rendement et l'épanouissement du personnel au MINPMEESA							
Indicateur	Intitulé:	Nombre de bureau équipés en matériels informatiques et mobilier de bureau					TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure	nb						
	Année de référence:	2012						
	Valeur de référence:	53.0						
	Année cible:	2013						
	Valeur Cible	70.0					90%	
	Réalisation exercice (Résultat technique):	63						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	703 140 000	703 140 000	703 140 000	703 140 000	701 432 771	696 532 762	99,75 %	99,06 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	- Les vieux bâtiments abritant les services déconcentrés hérités de l'éclatement de l'ex-MINDIC sont pour la plupart dans un état de délabrement avancé: fenêtres et portes arrachées ou carrément absentes, toitures trouées, sanitaires bouchés ou inexistants, système électrique ou plomberie défectueux, chaises cassées et en nombre insuffisant, ordinateurs en panne ou obsolètes etc. ; Difficultés d'assurer les déplacements en masse des personnels et invités lors de la tenue de certains événements (SIARC, JNPME,…)							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Les délégations régionales du Sud, de l'Adamaoua ainsi que des délégations départementales de la Mefou & Akono, du Mbam et Kim et des Hauts-plateaux construites; - Les édifices des délégations départementales de la Kadey, du Koung-Khi, de l'Océan, de la Haute-Sanaga, du Mayo Banyo, du Diamaré, de la Mémé, du Nyong et Mfoumou, du Moungo et du Mfoundi rehabilitées ; - Des services centraux et services déconcentrés équipés en matériels informatiques et bureautique et en matériels et mobiliers de bureau ; Un car de transport de 30 places et de 4 pick-up 4x4 acquis.							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	- La maturité des projets en terme de la disponibilité des sites, des plans, des devis ont permis de mener à bien les différentes activités de construction, de réhabilitation et d'achat d'équipements informatiques et mobilier de bureau.							
Perspectives 2014	- Améliorer en nombre des délégations régionales et départementales à construire; - Doter davantage les personnels du ministère des moyens de locomotion ; Poursuivre la réhabilitation et l'équipement des structures.							

Action 08 SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DES PROGRAMMES

OBJECTIF	S'assurer de la bonne exécution des programmes							
Indicateur	Intitulé:	Rapports de suivi évaluation disponibles					TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure	%						
	Année de référence:	2012						
	Valeur de référence:	100.0						
	Année cible:	2013						
	Valeur Cible	100.0					100%	
	Réalisation exercice (Résultat technique):	100						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	20 000 000	20 000 000	20 000 000	20 000 000	20 000 000	20 000 000	100 %	100 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Nécessité de s'assurer que les différents cahiers de charges des projets du MINPMEESA sont respectés et de proposer le cas échéant, des mesures correctives permettant d'optimiser leur mise en œuvre.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Des informations relatives à l'exécution des projets collectées sur le terrain, notamment : l'équipement des villages artisanaux dans les régions du Centre, de l'Est, du Littoral et du Sud, l'équipement des Centres de Formalités de Création d'Entreprises de Bertoua et d'Ebolowa, la construction du bâtiment annexe du Centre International de l'Artisanat de Yaoundé, la construction des délégations départementales du Mbam et Kim et de la Mefou et Akono ; Le rapport de suivi-évaluation des projets élaboré.							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Ce résultat s'explique par la mise sur pied d'un comité chargé du suivi-évaluation des projets au MINPMEESA, d'une méthodologie de travail efficace et de l'implication des ressources humaines des services déconcentrés.							
Perspectives 2014	- Accentuer le suivi-évaluation des différents cahiers de charges ; - Evaluer les résultats obtenus ; Allouer davantage des ressources financières pour assurer le suivi intégral de l'ensemble des projets du MINPMEESA.							

Action 09 AMÉLIORATION DU SYSTÈME D'INFORMATION DU MINPMEESA

OBJECTIF	Améliorer La disponibilité de l'information au MINPMEESA							
Indicateur	Intitulé:		Niveau de disponibilité de l'information au MINPMEESA				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2012					
	Valeur de référence:		46.0					
	Année cible:		2013					
	Valeur Cible		75.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP

Action 10 VULGARISATION ET COMMUNICATION

OBJECTIF	Vulgariser les informations relatives aux PMEESA							
Indicateur	Intitulé:	Nombre de textes vulgarisés					TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure	nb						
	Année de référence:	2012						
	Valeur de référence:	0.0						
	Année cible:	2013						
	Valeur Cible	9.0					88,88	
	Réalisation exercice (Résultat technique):	8						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	15 900 000	15 900 000	15 892 760	15 892 760	14 302 760	14 302 760	90 %	90 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	- Méconnaissance des missions et des activités menées par le MINPMEESA ; - Méconnaissance des textes régissant le secteur des PMEESA ; Souci de mettre en œuvre le plan média du MINPMEESA.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Des émissions radio/TV produites à la CRTV et à CANAL 2 ; - Le recueil de textes juridiques commenté relatifs au PMEESA produit ; - Des prospectus sur les PMEESA produits et distribués lors des Journées Nationales de la PME (JNPME) et les Journées Nationales de l'Economie Sociale (JNES) ; Le magazine MINPMEESA INFOS produit.							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	- Utilisation rationnelle des ressources humaines et budgétaires affectées à l'action ; Insuffisance et inadéquation entre les moyens alloués et les objectifs poursuivis.							
Perspectives 2014	- Doter les structures techniques compétentes de plus de ressources pour assurer l'information des acteurs des PMEESA et du public ; Reformuler l'indicateur pour mieux capter l'impact sur la cible.							

3. BILAN STRATEGIQUE ET PERSPECTIVES

Le MINPMEESA entend poursuivre le développement de la PME, continuer la promotion de l'Economie Sociale et améliorer la qualité et surtout la visibilité de l'Artisanat. Plusieurs programmes et projets en cours au MINPMEESA sont orientés vers ces objectifs.
Il s'agit en amont de mettre en adéquation les savoirs et les savoir-faire c'est le pari pris en rapprochant les étudiants de l'environnement de l'entreprise.(Subvalor, ESSEC,...)

En aval, les instruments tels que la BSTP doivent d'améliorer de façon significative la compétitivité des PME par la promotion de la sous traitance. Il s'agira de poursuivre le profilage et la mise à niveau des PME, mettre en relation les preneurs d'ordre et les donneurs d'ordre. Le MINPMEESA entend par ailleurs promouvoir l'accès des PME Agricoles et Agroalimentaires au financement, la raison d'être du programme PMEAA où il est question de mobiliser les acteurs clés que sont les banques, les micro finances et les promoteurs de PME. Le MINPMEESA s'est fixé pour objectif en outre, de densifier la présence des CFCE; il est prévu qu'à terme 10 soient créés sur l'ensemble du territoire avec pour but de réduire davantage les délais et les procédures de création des entreprises. L'étape suivante dans la création des entreprises passe par la dématérialisation des procédures; d'où la plate forme e-Registration. Tout ce dispositif institutionnel justifie alors la création de l'Agence de Promotion des PME qui sera charger d'exécuter les programmes de promotion des PME.
La promotion de l'Artisanat n'est pas en reste. L'ensemble des sites dédiés à la promotion et à la mise à niveau des artisans camerounais en création illustrent à n'en point douter la volonté des pouvoirs publics de mieux structurer le secteur de l'artisanat.

3.1. RAPPROCHEMENT DES RÉSULTATS OBTENUS AVEC L'OBJECTIF STRATÉGIQUE DU MINISTÈRE

La contribution du MINPMEESA à l'atteinte de l'objectif du sous-secteur, "Industrie et Service" tel que fixé par le DSCE, c'est-à-dire contribuer à la densification du tissu national des PME avec la création de dix mille trois cent vingt (10 320) nouvelles entreprises et l’accompagnement de plus cinq cent (500) PME, OES et artisans.
Pour ce faire, le MINPMEESA entend prioritairement mettre en place un certain nombre d’actions notamment, la mise en place des nouveaux centres de formalités de création d’entreprises, la mise à disposition de l'ensemble des registres communaux d’enregistrement des artisans et le fonctionnement de six villages artisanaux. Comme effet direct; la création de plus de cent cinquante emplois directs et plus de vingt mille emplois indirects. Il vaut préciser s’agissant de la décence des emplois notamment ceux induits par les nouvelles entreprises créées dans le CFCE, que la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale est partie intégrante du processus de création d’entreprises et obligation est faite aux promoteurs d’immatriculer leurs employés lors de la création de leurs structures.

3.2. LEÇONS APPRISES

Le démarrage tardif de l'exécution du budget exige plus que jamais une appropriation du budget programme. En terme de présentation des programmes, des aménagements profonds doivent être également opérés en ce qui concerne le contenu des actions;

- La bonne formulation des indicateurs permet un meilleur renseignement de ceux-ci. Et donc d'avoir une meilleure visibilité en terme d'impact des actions retenues dans le budget. Un mauvais indicateur éloigne de la réalité exprimée par les activités menées.

3.3. PERSPECTIVES 2014

- Renforcer les capacités des responsables des programmes en matière d'appropriation du budget programme;
- Améliorer la coordination entre, les responsables des programmes d'une part, ceci permettra d'atteindre l'objectif du MINPMEESA dans le sous-secteur "Industrie et Services", d'autre part renforcer la collaboration entre les responsables d'action. Il s'agira alors de mieux intégrer la chaîne de responsabilité;
- Améliorer le système de collecte des données dans le secteur des PMEESA;
- Finaliser la stratégie ministérielle;
- Construire un bâtiment pour améliorer les conditions de travail des personnels des services centraux.